

MOT DE LA DIRECTION

Chers parents,
Chers élèves,

Avec l'arrivée officielle de l'automne, nous nous préparons à ce que nos élèves soient présents en plus grand nombre dans l'école aux pauses et à l'heure du dîner.

À cette occasion, nous trouvons important de vous rappeler les endroits où ils peuvent se rendre dans notre belle grande école et faire quelques rappels en cette année scolaire « Covid-19 ».

Laurie L'Hérault
Directrice



PORT DU COUVRE-VISAGE

L'élève doit obligatoirement porter le couvre-visage :

- En route vers l'école, dans le transport scolaire;
- En présence d'élèves de groupes-classes différents;
- En tout temps dans les aires communes (agora, cafétéria, corridors, hall d'entrée, zones des casiers, bibliothèque...), sauf quand il est assis sur un bonhomme sourire vert pour la prise de repas.



Le couvre-visage doit être de bon goût, dans le respect de règles de conduite de l'école. Il ne doit pas véhiculer des messages ou afficher des symboles à caractère violent ou inapproprié en milieu scolaire.

L'élève doit avoir sur lui, tous les jours, au moins deux couvre-visages qu'il devrait changer à la demi-journée ou lorsque ce dernier est souillé. Il est suggéré d'avoir deux sacs de type Ziploc identifiés (un pour les couvre-visages propres et l'autre pour le couvre-visage souillé).

Dans ce numéro:

Mot de la direction	1	Déroulement d'une journée	2	Distanciation sociale	3
Port du couvre-visage	1	Collations	3	Stationnement	3

LE DÉROULEMENT D'UNE JOURNÉE À L'ESRC

Heure d'ouverture

Cette année, afin de faciliter votre organisation familiale, l'école ouvrira exceptionnellement ses portes **dès 7 h 45**. Les jeunes qui arrivent avant les autobus scolaires seront dirigés vers des zones surveillées.



Entre 7 h 45 et 8 h 30, les déplacements dans l'école seront limités.

Horaire des cours

L'horaire des cours a été modifié afin de limiter la circulation, éviter les attroupements dans les espaces communs et faciliter la mise en place des mesures sanitaires. Au son d'une cloche propre à leur niveau, les élèves suivront respectivement les horaires suivants :

Période	1 ^{re} et 2 ^e secondaire (cloche Star Wars)		3 ^e secondaire (cloche Star Wars)		4 ^e et 5 ^e secondaire (nouvelle cloche)	
Avant les cours	- Salle Ernest-T. - Agora - Extérieur		- Agora - Extérieur - Zone des casiers		- Zone des casiers - Agora - Extérieur	
1	9 h 00 à 10 h 15		9 h 00 à 10 h 15		9 h 10 à 10 h 25	
Pause	10 h 15 à 10 h 35	- Salle Ernest-T. - Agora - Extérieur	10 h 15 à 10 h 35	- Agora - Extérieur - Zone des casiers	10 h 25 à 10 h 45	- Zone des casiers - Agora - Extérieur
2	10 h 35 à 11 h 50		10 h 35 à 11 h 50		10 h 45 à 12 h 00	
Dîner	11 h 50 à 12 h 20	Cafétéria	11 h 50 à 12 h 20	Cafétéria	12 h 00 à 13 h 20	- Zone des casiers - Extérieur
	11 h 50 à 13 h 10	- Salon étudiants - Salle Ernest-T. - Extérieur	11 h 50 à 13 h 10	- Agora - Extérieur - Zone des casiers	12 h 30 à 13 h 20	Cafétéria
3	13 h 15 à 14 h 30		13 h 15 à 14 h 30		13 h 25 à 14 h 40	
Pause	14 h 30 à 14 h 50	- Salle Ernest-T. - Agora - Extérieur	14 h 30 à 14 h 50	- Agora - Extérieur - Zone des casiers	14 h 40 à 15 h 00	- Zone des casiers - Agora - Extérieur
4	14 h 50 à 16 h 05		14 h 50 à 16 h 05		15 h 00 à 16 h 15	

COLLATIONS

Nous demandons aux élèves de prendre leurs collations en classe. Ceci, afin d'éviter d'enlever leur couvre-visage dans les endroits communs (corridors, agora, etc...).



DISTANCIATION SOCIALE

La plupart de nos élèves respectent bien la distanciation sociale dans l'école. Toutefois, lorsque ceux-ci sont à l'extérieur, plusieurs se regroupent sur les terrains de l'école.

Nous vous rappelons donc l'importance de respecter la distanciation demandée par la santé publique. D'autant plus que la Capitale-Nationale a basculé dans une zone « orange » dimanche dernier.

LA DISTANCIATION

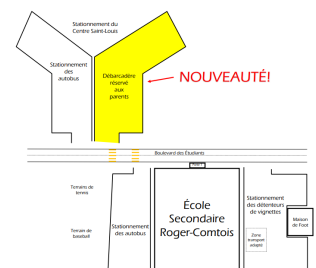
Secondaire



- Aucune distanciation entre les élèves d'un même groupe-classe ;
- Distance de 2 m entre les élèves et les adultes ;
- Distance de 1 m entre les élèves de groupe-classe différent, même lorsque les élèves portent un couvre-visage ;
- Port du couvre-visage obligatoire pour tous les élèves dans les aires communes de l'école et dans le transport scolaire.

STATIONNEMENT

L'ESRC a fait aménager l'an dernier, un débarcadère pour les parents. Celui-ci se trouve sur le boulevard des Étudiants en face du stationnement des autobus. Nous vous invitons à consulter la documentation en lien avec ce stationnement en cliquant [ICI](#). Le plan détaillé ci-contre se trouve à la dernière page en grand format.



Nous vous remercions de votre excellente collaboration et de votre compréhension dans ce début d'année scolaire très particulier.

Bonne journée!

Laurie L'Hérault
Directrice